

Marché international hors Europe

- **Cours en légère hausse**
- **Confirmation du déficit**
- **Stabilité, voire assainissement du marché**

Cotations boursières du sucre de canne (FOB*)

Sucre brut (« roux ») – New York N.11 Bourse de New-York Au 10/12/19	↗ 267 €/t (13,460 cents/lb** = 297 \$/t)
Sucre blanc – London N.5 Bourse de Londres Au 10/12/19	↗ 318 €/t (353 \$/t)

Le sucre échangé en **Bourse de New-York** est le « **sucre roux** », soit le sucre brut issu de la **canne à sucre**. Le **sucre blanc (sucre de canne raffiné et sucre de betteraves)** est quant à lui échangé sur le marché de **Londres** et est la référence pour les échanges de sucre blanc hors Europe. Ces deux cotations boursières sont converties en € dans le tableau ci-dessus (taux de change (\$/€) : 1\$ = 0,90€ au 10/12/2019). *FOB = chargé au port d'embarquement dans le pays d'origine. **Cents/lb = cents/livre (taux de conversion : 1cts/lb = 22.046\$/t). Sources : Les Echos investir (12/19) Zone Bourse (12/19), Analyse Innovity.

Les cours du sucre sur les bourses de Londres et NY progressent depuis quelques mois. La cause principale de cette remontée des cours réside dans une campagne 19/20 dont le déficit a été légèrement revu à la hausse par rapport au mois passé (6,5 Mt). Sources : FO Licht & CGB (11/19), Analyse Innovity.

Informations de marché

Le déficit mondial pour la campagne actuelle (19/20) est estimé à 6,5 Mt dû principalement à une réduction de production attendue en Inde et en Thaïlande (dont les campagnes ont débuté respectivement en octobre et novembre), et aux Etats-Unis alors que la production attendue en Russie est en augmentation. De plus, la production européenne serait légèrement inférieure à celle de l'an passé (dont les campagnes pour la majorité des pays EU ont commencé en septembre).

L'Inde va en effet produire 6,6 Mt de moins qu'en 18/19 en raison de problèmes climatiques (sécheresse en début de croissance de la canne suivi d'inondations) soit - 20%. Pour répondre à la plainte du Brésil qui lui reproche de subventionner ses exportations pour apurer ses excédents, l'Inde multiplie ses efforts pour convertir les sucres excédentaires en éthanol et réduire sa dépendance aux exportations. De gros budgets ont été dégagés pour permettre aux sucreries de s'adapter et accroître leurs capacités de production d'éthanol. Cela contribuera à assainir de manière structurelle les excédents mondiaux.

Les prévisions de production en **Thaïlande** sont moindres également (2 à 3 Mt de moins en 2 ans). La baisse des surfaces allouées à la canne est due à une compétition avec le manioc qui est plus rentable. Pour la campagne 20/21, une nouvelle baisse de production de sucre est attendue car les agriculteurs commenceraient à préférer d'autres cultures plus résistantes à la sécheresse.

Le Brésil qui termine sa campagne 18/19 et qui débutera sa prochaine campagne en avril 2020 maintiendrait a priori sa forte allocation à l'éthanol qui a encore augmenté de 2,5 % le mois passé alors que le cours du pétrole ne décolle pas vraiment. D'une manière générale, le Brésil fait des émules : l'éthanol deviendra (à terme) l'élément régulateur du marché du sucre d'autant que le phénomène est irréversible : tous les pays sont sensibilisés à la croissance de la demande en énergie bio basée. Cette demande est de plus en plus forte et les prix sont en croissance sensible.

Les stocks mondiaux, d'un peu moins de 90 Mt, soit un peu plus de moitié de la consommation annuelle, restent cependant encore conséquents et sont mal répartis. L'Inde concentre le plus gros stock (20%) alors que les stocks sont faibles en Chine et en Europe. Ces stocks importants freineraient malheureusement une hausse significative des prix mondiaux du sucre à court terme.

La campagne prochaine (20/21) affichera probablement encore un déficit, de l'ordre de 3,5 Mt, moins important que celui de la campagne actuelle.

En conclusion, le marché mondial pourrait s'assainir de manière pérenne.

Sources : France Agrimer – bulletin de conjoncture du mois d'octobre et de novembre 19, CGB 11/19, FA 11/12/19, Entretiens informels avec acteurs du marché et traders, Analyse Innovity.

Marché européen

- **Légère augmentation des moyennes des prix de vente selon l'observatoire EU (et comparaison des prix sur les 2 dernières campagnes)**
- **Confirmation de la remontée importante des prix pour les contrats de vente 19/20**
- **Confirmation du déficit européen pour la campagne 19/20**
- **Communication des prix spots par l'observatoire EU à partir de 2021**

Observatoire du prix du sucre de betteraves

Le marché européen dispose d'un observatoire des prix du sucre dans l'UE, mis en place par la Commission européenne à la suite de l'abolition des quotas en octobre 2017, qui publie chaque mois, pour les quantités facturées 3 mois avant, la **moyenne des prix de vente (sortie usine - ex-works)** déclarés par les sucriers européens. Pour la majorité de ces volumes, ce prix moyen résulte de prix négociés par les sucriers européens avec leurs clients pour une période d'un an. Sources : Commission Européenne (28/11/19), Analyse Innovity.

Sucre de betteraves Septembre 2019	EU	Région 1	Région 2	Région 3
	↗ 328 €/t (+8€/t / Août)	↗ 333 €/t	↗ 316 €/t	↘ 375 €/t

Voici quelques interprétations des prix moyens du sucre pour les 2 dernières campagnes (campagne 17/18 et 18/19) :

	Campagne 2017/2018	Campagne 2018/2019	Variation
Moyenne EU	374	319	-55€
Région 1*	372	324	-48€
Région 2*	369	308	-61€
Région 3*	405	372	-33€

* Région 1 : AT-CZ-DK-FI-HU-LT-PL-SE-SK (pays du nord et de l'est de l'Europe), Région 2 : BE-DE-FR-UK-NL, Région 3 : BG-ES-GR-HR-IT-PT-RO (pays du sud).

La campagne 2017/2018 a été fortement excédentaire et a surtout eu des répercussions dans les prix 2018/19 et, plus particulièrement, chez les gros producteurs de la région 2 (dite « sugar belt » et dont fait partie la Belgique). Il existe donc une certaine élasticité entre la production du sucre et le prix du sucre. Les contrats annuels avec les industriels utilisateurs de sucre sont généralement négociés avant le démarrage des campagnes betteravières (avant septembre).

En outre, pour les pays gros producteurs de sucre (principalement les pays de la région 2), une partie des excédents doivent s'exporter hors Europe à des prix plus faibles. Ce phénomène est beaucoup moins important en région 3 qui est tributaire des importations et donc plus sensible aux prix spots qui sont plus représentatifs de la réalité du marché.

Dans une campagne de production « normale » comme celle de 2018/19, le différentiel de prix de 64€ entre la région 2 et la région 3 permet d'entrevoir un débouché rémunérateur pour la région 2. A titre d'exemple, la France doit exporter chaque année vers les pays limitrophes plus de 2 Mt soit 40 % de sa production. Les exportations vers la région 3 atténueront les tensions commerciales dans la région 2 ce qui est de bon augure pour le futur des producteurs belges.

Informations de marché

Pour les contrats de la campagne 19/20, les traders, les industriels et les analystes confirment une augmentation moyenne des prix de l'ordre de 100 €/t, soit un prix actuel de plus de 400 €/t par rapport au prix moyen de 320 €/t des contrats 18/19 comme reflété par l'observatoire européen. Sources : CGB 9/12/19, Entretiens informels avec acteurs du marché, industriels et traders, Analyse Innovity.

Les prix « spots », c-à-d les prix de vente négociés au cours des 2 derniers mois, sont communiqués par des opérateurs privés. Pour rendre ces prix officiels, les industriels devront communiquer à la Commission européenne tous les prix de vente spots qui seront diffusés à partir de janvier 2021, ce qui permettra (entre autres) aux sucriers de se baser sur ces prix pour prévoir des clauses de renégociation avec les acheteurs de sucre. Cependant, est-ce que cette nouvelle cotation aura de l'impact sur les contrats de sucre annuels qui représentent la majorité des tonnages contractés ? Le marché « spot » ne concerne qu'une fraction marginale des tonnages contractés. A suivre donc. Sources : Le Betteravier Français 12/11/19, CGB 11/19, Analyse Innovity.

Comme expliqué ci-dessus (dans la section : marché hors Europe), la production européenne pour la campagne actuelle 19/20 serait légèrement inférieure à celle de l'an passé et atteindrait 17,4 Mt due à de mauvaises conditions climatiques et à une diminution des emblavements au profit des céréales. L'Europe restera donc importatrice nette au moins jusqu'à octobre 2020 et n'exportera pas plus de 1Mt, du jamais vu depuis la campagne 2010/2011.

Si l'on fait un zoom sur le marché belge, la surface betteravière emblavée pour la campagne 19/20 a été de 58 800 ha (contre 63 700 ha pour la campagne 18/19), ce qui donnerait une production de sucre d'environ 730 000 t contre 830 000 t l'année précédente (cette diminution de la production de sucre est plus importante que la diminution de l'emblavement du fait d'une double diminution du rendement en début de campagne et de la richesse en fin de campagne). Sources : FA 11/19, Fo Licht 11/19, CGB 9/12, Sucden 11/19, Analyse Innovity.

Editeur responsable : Jean-Jo Rigo - CoBT - Boucle Odon Godart, 7 1348 Louvain-la-Neuve
 Bien que ces informations soient publiées à partir de sources considérées comme fiables, la CoBT n'accepte aucune responsabilité par rapport à l'utilisation qui en serait faite.